



Démonstration de ZUMBA
Forum des associations
le 07 septembre 2013

JOURNÉE FOOT DES U13
Le 21 septembre 2013

Sainte-Anne Infos

Novembre • 2013



Numéros Utiles

Mairie	02 97 57 63 91 Fax : 02 97 57 72 33 contact@sainte-anne-auray.com www.sainte-anne-auray.com
Santé	
Cabinet médical	02 97 57 57 18
Cabinet infirmier	02 97 57 65 40
Pharmacie	02 97 57 63 05
Dentiste	02 97 57 66 52
Kinés	02 97 31 98 78
Ostéopathe	06 15 58 75 05
Vétérinaire	02 97 31 73 00
Urgence 24/24 h	06 48 28 39 65
Pompiers	18
Police	17
Samu	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
La Poste	02 97 57 64 92
Office de Tourisme	02 97 24 34 94
Ouest France	06 84 07 84 71
Le Télégramme	06 62 08 54 46

Le Mot du Maire

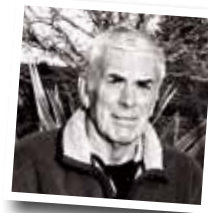
Bonjour à tous,

Il y a dans un mandat d'élus ou de maire, des moments difficiles à accepter tant ils nous affectent.



Je voudrais simplement vous parler de la disparition brutale le 30 août de Jean-Louis LUSTRIN (conseiller municipal), à l'âge de 64 ans. C'était pour lui un réel plaisir d'être au service de la commune, toujours d'humeur égale, prêt à rendre service. Il avait déjà répondu présent à ma sollicitation pour un second mandat en 2014 et en cas de réélection, il avait promis de s'investir encore plus.

Une autre personne a donné beaucoup pour la commune, André PRONO (agent municipal, services techniques). Il nous a quitté le 12 octobre à l'âge de 57 ans. Il aimait son métier et savait se rendre utile tant dans son travail qu'auprès des associations.



Je tiens, au nom de la commune, à présenter aux deux familles mes sincères condoléances et donner toute l'amitié qui leur sera nécessaire pour surmonter ces moments très douloureux.

En cette période difficile, de nombreuses entreprises sont confrontées à des fermetures, plans sociaux. Amis Saintannois, faisons vivre nos entreprises locales. Pensez à elles pour vos achats de fin d'année (bons cadeaux pour repas, nuit d'hôtel, soins de beauté, fleurs et plantes...)

Nos artisans, charcutiers, boulangers pâtisseries, poissonniers, épiciers... vous attendent pour vous proposer leurs produits locaux de bonne qualité. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Les entreprises du bâtiment ou de services sont également présentes sur la commune pour réaliser vos travaux ou réparations...

La perte d'emplois n'est, ne doit pas être une fatalité. Si nous faisons tous des efforts, ensemble nous réussirons à les préserver !

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt.

Le Maire - Roland GASTINE

Directeur de la publication :
Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray
Membres de la rédaction :
Christian TROBOA, Valérie JÉGOUSSE,
Françoise LARVOIR, Philippe ROBIN,
Jean-Baptiste HARY, Cédric LE RET,
Philippe LE FERRAND, Florence MORY

Conception et réalisation :
Frédéric SUEUR
CRÉAPRINT-COMMUNICATION
06 07 08 67 10
www.creaprint-communication.com
Tirage : 1200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Encre végétale

État Civil Période de septembre - octobre 2013

NAISSANCES

18 août	Alya RIO
06 octobre	Mathéo MARTIN
12 octobre	Tom RAMIREZ
26 octobre	Bérénice FORGET
30 octobre	Maxence LE FURAUT
31 octobre	Raphaël POULAIN

MARIAGES

22 août	Olivier MOULOIS et Anne-Sophie BESNARD
31 août	Dominique NICOLAS et Myriam DESCHAMPS
07 sept.	Cédric KERSUZAN et Cécile THETIOT

DÉCÈS

30 août	Jean Louis LUSTRIN
04 octobre	Francis PERRICHON
14 octobre	Anne JEGO née LE FUR
31 octobre	Thérèse BOUCHAMA née LE RET

Vie Communale

ENVIRONNEMENT

Au printemps dernier une enquête sur les modalités de gestion des espaces aménagés et de nature était proposée à l'ensemble des saintannois. Sans doute pris par d'autres occupations ou préoccupations, la participation fut modeste mais l'information est passée.

Par ce questionnaire notre souhait était d'informer sur l'orientation de la gestion des espaces. La mise en place d'une gestion différenciée était l'hypothèse de départ. Par gestion différenciée, il ne faut pas entendre une gestion différente mais une gestion qui s'appuie sur la connaissance des milieux et leur accorder un regard identique, analyser leur complémentarité. Le questionnaire était bâti dans ce sens.

Ci-dessous sont indiqués les résultats obtenus, à chacun d'en prendre connaissance et ainsi se situer dans la démarche.

88 % sont favorables à un meilleur respect de la nature dans la gestion des espaces.

92% sont pour une gestion plus respectueuse de l'environnement, 67% pensent que les pratiques actuelles vont dans ce sens, 88% sont favorables à des tontes ou fauches plus espacées respectueuses de la biodiversité, l'accompagnement des chemins par l'installation des espèces fruitières retient l'attention de 79 %, l'idée

de transformer des espaces verts en petits vergers ou un potager partagé est une bonne idée pour 67%. Être acteur de la gestion des aménagements près de chez vous semble utopique 50%. Participer à des animations sur le thème de la nature et du jardinage n'est pas une préoccupation et ne retient que 33% et 67% peut-être le thème proposé sera déterminant, par contre 71% sont prêts à transmettre leurs connaissances et les faire partager et 67% à y participer.

Des remarques pertinentes accompagnent cette enquête, les regards sont variables et parfois opposés mais ont le mérite d'être notés. Plus d'arbres pour certains, moins d'arbres pour d'autres, il faut des arbres mais les élaguer systématiquement !!! Des plantes vagabondes « mauvaises herbes » pour certains, selon les regards représentent la saleté ou une biodiversité riche. Il y a également des confusions entre aménagements pérennes et le fleurissement saisonnier. Sont notés les incivilités : vitesse excessive, les crottes de chien, les voitures sur les pelouses et parfois sur les bandes centrales séparatrices des voies, l'absence de ravalement donnant une impression de grisaille que tout aménagement paysager ou fleurissement ne peut accompagner.

N'hésitez pas à réagir et faites part de votre action citoyenne.

UNE DATE À RETENIR :

Le samedi 23 novembre à 10 heures en Mairie : accueil des lauréats des jardins aménagés et fleuris, remise des prix et présentation de la gestion différenciée par Sylvain OLIVIER. **Le même jour à 14 heures** une balade est organisée, observations des plantes, conseil, les sentiers de randonnées sur Ste-Anne une animation avec Enora GUEHENNEUC (interprétation...). Par voie de presse et affichage, nous vous tiendrons informés de l'organisation de ces animations. D'avance nous vous remercions pour l'intérêt porté à cette journée.

FLEURISSEMENT

Le 22 octobre, le jury départemental des villes et villages fleuris a attribué le 3^{ème} prix départemental à Ste-Anne d'Auray dans la catégorie des communes entre 1000 et 3000 habitants.

TRAVAUX

- **Création de 2 WC publics**, au Parc Camborne et rue Flandres Dunkerque.
- **Extension du parking** de l'école publique, **ralentisseur** rue de Ker Anna, aménagements de sécurité...
- **Salle omnisports** : mise en place d'un rail de convoyage des sacs de boxe, les portes d'entrée sont changées.



> Concours Photos 2013

Le 28 septembre avait lieu la remise des prix du concours photos 2013 à l'espace Camborne.

Placé sur le thème « infiniment pierre », l'édition 2013 a réuni 119 participants qui ont soumis, dans un premier temps, 321 clichés au vote du jury. Quinze photos ont été sélectionnées, agrandies et affichées rue de Vannes durant tout l'été. L'ensemble des cli-

chés est soumis au vote d'un jury, présidé cette année par Yvon BOËLLE. Mais c'est le public qui décerne les trois premiers prix. 296 personnes ont ainsi déposé un bulletin dans les urnes de l'Office de Tourisme et de la mairie.

Claude GUÉGAN, de Penvins, a reçu le premier prix du concours pour sa photographie prise en Jordanie, sur le site de Petra.

> Repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 8 décembre 2013 à 12h30 au restaurant Le Lain.

L'invitation vous sera remise par les membres du CCAS de la commune.

> Collecte Alimentaire Nationale

Une collecte de denrées non périssables pour les redistribuer aux personnes les plus démunies sera organisée le vendredi 29 novembre 2013 toute la journée au supermarché Carrefour Market de Pluneret.

A partir du 29 novembre et jusqu'au 15 décembre, collecte dans les écoles et dans les superettes de la commune Le Lain et Cocci Market (Vival). Pour accompagner les personnes en situation de précarité, l'aide alimentaire est l'un des leviers pour qu'elles retrouvent leur place au sein de la société.

Benoist
Boulangerie / Pâtisserie

18 rue du Général de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 57 61 09



« 1900, pays, graines, spécialités bretonnes »

Stationnement et accessibilité

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a édicté un certain nombre de prescriptions en matière d'accessibilité de l'espace urbain. Pour les communes, ces améliorations sont effectuées à l'occasion d'aménagement ou de travaux importants de voirie.

La notion d'accessibilité de la voirie est bien évidemment liée à la notion d'obstacles et d'encombrement des trottoirs. Le trottoir est, par définition du code de la route, un espace de circulation sûr et confortable. Il revient à l'autorité municipale d'assurer la commodité de passage afin de protéger les passants.

C'est dans cet esprit que le contrôle des zones bleues s'est intensifié pour permettre une rotation des véhicules et inciter l'automobiliste à se stationner dans les espaces dédiés et non pas sur le trottoir.

Certains secteurs ont déjà fait l'objet d'une campagne de prévention et nous mettons à profit ce bulletin pour vous sensibiliser. Souvent par facilité, de mauvaises habitudes ont été prises alors que d'autres solutions sont envisageables.

Ces actions de sensibilisation et de prévention achevées (quand la sécurité des piétons n'est pas remise en cause) seront suivies de contrôles et de sanctions appropriés, si les comportements le nécessitent.



Près de 800 places de stationnement sont à votre disposition dans un périmètre de 600 m autour de la Basilique et de la mairie.



Recrutement d'Amélie TRÉCANT

Amélie TRÉCANT vient d'être recrutée en contrat d'avenir. Originnaire d'Auray, elle a poursuivi ses études dans le domaine hippique. Après avoir travaillé dans la restauration, elle a repris un cursus dans la petite enfance. A Pluvigner, elle s'occupait du périscolaire et effectuait un remplacement en tant qu'aide maternelle.

A la mi-septembre, Amélie a pris ses nouvelles fonctions à la mairie. Plusieurs missions lui sont confiées. « J'interviens

pour la partie périscolaire le matin, midi et soir ainsi qu'à l'accueil de loisirs. Dès le mois prochain, je proposerais deux après-midi par mois, des activités pour les seniors de la commune ».

Le but de la jeune femme de 21 ans est de faire se rencontrer et échanger les seniors de la commune. « Par groupe de 12 à 15 personnes, nous pourrions passer ensemble de bons moments, autour de différents ateliers. J'aimerais leur amener de la nouveauté, rompre avec la monotonie de la semaine et changer de la routine quotidienne ».

Le premier atelier sera culinaire, le 14 novembre. Le deuxième aura lieu le 28 novembre.

Amélie travaille sur le sujet en étroite collaboration avec Morgane Guégan, coordinatrice à l'accueil de loisirs. Si les idées d'ateliers ne manquent pas, ces deux premières séances sont un test.

« Si nous recevons un retour positif des seniors sur ces ateliers, nous pourrions ensuite envisager d'élargir ces rencontres avec les plus jeunes afin de planifier des rencontres inter-générationnelles ».

Gym douce, films, jeux de société, grand jeu de bois, écriture, lecture et bien d'autres activités attendent les seniors qui prendront part à cette nouvelle formule proposée.

La Chorale Sylvia fait sa rentrée

L'autre dimanche, pour bien démarrer la saison 2013-2014, les choristes disponibles étaient venus avec leur chef Philippe LE FERRAND pour travailler leur voix : exercices de respiration, de posture, de relaxation, respiration silencieuse, échauffement vocal, ...

Fatigués en fin de journée, mais tellement contents !

N'en doutons pas, ce travail, qui s'ajoute aux répétitions hebdomadaires, contribue à améliorer nos prestations ; les pro-



chaines sont déjà prévues : un concert commun avec 2 autres chorales le dimanche 10 novembre dans le cadre de « Un automne autrement », le traditionnel concert de Noël le vendredi 20 décembre, prolongé dans les maisons de retraite de Ste-Anne le dimanche 4 janvier.

Si vous aimez le chant choral, si vous appréciez la qualité et la convivialité, venez

nous rejoindre !. Il n'est pas indispensable de savoir lire la musique : une bonne oreille et de l'assiduité peuvent suffire.

« LE CHANT, C'EST BON POUR LA FORME »

**Pour contact : Paul-Marie WALLEZ
02 97 29 14 61 ou epm.wallez@sfr.fr**

A portée d'Chœur > Des Saintannois engagés pour les Restos du Cœur



En novembre prochain, ils seront une quarantaine sur scène pour un grand spectacle musical au profit des Restos du cœur. Ils ont entre 13 et plus de 60 ans et sont originaires de toutes les communes du pays d'Auray et même au-delà. Ils sont chanteurs, musiciens, danseuses ou comédiens, tous bénévoles, la plupart amateurs mais tous de vrais artistes. Avec un seul objectif : donner tout ce qu'ils ont pour offrir cette année encore un fantastique spectacle qui permettra de réunir des fonds pour les Restos du Cœur. Le thème retenu cette saison est celui de la nuit. La nuit et ses charmes, ses douceurs, son romantisme. La nuit et ses peurs, ses spectres, ses cauchemars. Mais aussi la nuit et ses fêtes, ses danses, ses feux d'artifices.

Parmi ces passionnés, trois Saintannoises : Agnès, musicienne, Annaïck, chanteuse et Erell, danseuse. Comme tous les autres artistes de la troupe, elles ont passé des auditions et un entretien avant de pouvoir rejoindre A Portée d'Chœur. Il s'agissait bien-sûr d'apprécier leur talent mais aussi de s'assurer qu'ils avaient pris la mesure de l'engagement. Si depuis 1999 l'association a pu offrir 77.598 € aux Restos du Cœur et 1.649 € aux week-ends du Cœur de Ploemeur, c'est parce

qu'ils proposent tous les ans plusieurs représentations d'un spectacle toujours plus abouti et professionnel. Et pour cela, pas d'alternative, il faut travailler sans relâche. C'est ainsi que dès février, les artistes répètent un dimanche sur deux, puis tous les dimanches dès la rentrée de septembre. Un réel engagement donc, et beaucoup d'investissement, mais toujours dans la bonne humeur, la troupe d'A Portée d'Chœur étant au fil des ans devenue une grande famille talentueuse et chaleureuse.

Représentations au profit des Restos du cœur au centre culturel Athena à Auray, le samedi 2 novembre à 20 h 30 et le

dimanche 3 novembre à 15 h 30 h puis le samedi 9 novembre à 20 h 30 au Palais des Arts à Vannes. Représentation au profit de la semaine du cœur à l'espace Océanis à Ploemeur le dimanche 24 novembre à 15 h 30.

Réservations fortement conseillées. Les billets seront vendus notamment à l'Office de Tourisme du Pays d'Auray.

Pour plus de renseignements :
www.apdc-auray.com
 Ou retrouvez A Portée d'Chœur sur facebook
 Contact : asso.apdc@hotmail.fr



> La crèche vivante

Pour la 15^{ème} année, la crèche vivante va présenter son spectacle, un spectacle extraordinaire à ne pas manquer

24 représentations seront données du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2014 (24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier exclus), la 1^{ère} séance à 14 h.30, la seconde à 16 h. Il est vivement conseillé de se présenter au moins une demi-heure à l'avance. Réservation possible à partir de 5 pers. (adultes), soit par le site internet, soit auprès de l'office de tourisme.

Prix des places : adultes et enfants de 12 ans et + : 6 €, enfants de 5 à 11 ans : 2 €, gratuit pour les moins de 5 ans.

Pour tous renseignements :
OFFICE DE TOURISME : 02 97 24 34 94, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
www.lacrechevivante.org
contact@lacrechevivante.org

L'Auberge Hôtel Restaurant

Hôtel 3 étoiles
à Sainte-Anne d'Auray
Restaurant gastronomique
3 fourchettes Guide Michelin

L'Auberge 56, route de Vannes
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 57 61 55
Fax : 02 97 57 69 10
contact@auberge-sainte-anne.com
www.auberge-sainte-anne.com



L'Auberge dispose de 12 grandes chambres tout confort et de deux suites avec salon spacieux. Exposées plein sud, les chambres et suites font face au jardin de l'hôtel.

Agenda

23 novembre à 10 heures en Mairie **Accueil des lauréats des jardins aménagés et fleuris**, à 14 heures une balade est organisée, observations des plantes, conseil, les sentiers de randonnées sur Ste-Anne.

29 novembre - Collecte alimentaire nationale (voir article CCAS)

1^{er} décembre - Théâtre pour l'association « Quent et moi » à l'espace Camborne

6 et 7 décembre - Téléthon à l'espace Camborne

8 décembre à 12h30 - **Repas des anciens** au restaurant Le Lain

14 décembre - Arbre de Noël de l'école publique à l'espace Camborne

A partir du 21 décembre
Crèche vivante à la Basilique